



FO Justice rencontre le Garde des Sceaux

COMMUNIQUÉ :



Première organisation syndicale reçue en bilatérale par le ministre et son cabinet, FO justice a débattu et défendu hier les intérêts de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice pendant plus de 3 heures.

Nos revendications, ainsi que les sujets d'actualité et à venir, ont été abordés et défendus. Plusieurs communiqués seront publiés prochainement afin de rendre compte des échanges tenus avec le ministre et son cabinet, en lien avec les différentes directions du ministère.

Concernant l'administration pénitentiaire, l'actuel sujet de préoccupation majeure a été abordé en priorité : la surpopulation carcérale. L'augmentation hebdomadaire des incarcérations, qui s'élève à près de 200, se traduit par l'installation de plus de 5 000 matelas au sol dans les maisons d'arrêt.

Ce bilan peu glorieux met en exergue une situation alarmante et, surtout, place les personnels et les établissements dans une situation périlleuse, voire critique.

Le ministre a été clair : il n'y aura pas de mesure d'exception pour vider les établissements.

FO justice lui a alors suggéré d'utiliser les 3000 bracelets électroniques disponibles et qui, aujourd'hui, prennent la poussière dans des placards. Nous pourrions ainsi



rapidement sortir 3000 détenus de nos détentions. Le ministre s'est engagé à travailler avec les procureurs et la DAP, dès cette semaine, afin d'avancer rapidement sur notre proposition qu'il juge pertinente.

Nous avons fait d'autres propositions et évoqué d'autres pistes pour traiter le problème de fond de la densité carcérale. Ces éléments feront l'objet d'un communiqué détaillé de nos camarades de la filière insertion et probation.

Nous avons ensuite évoqué notre réforme historique en faveur des personnels de surveillance (catégorie B et catégorie A) et informé le ministre que nous attendons les taux de promotion pour les années à venir, avec à la clé plusieurs milliers d'avancements au bénéfice des agents. Il nous a assuré que nous les obtiendrions très rapidement.

Il en va de même pour la régularisation de l'IFO pour les officiers. L'engagement a été pris de traiter le sujet sans délai pour procéder à une mise en paiement rapide.

Nous avons également affirmé notre volonté de voir dans le budget 2026 la création d'un nombre important d'ETP, afin de commencer à combler les vacances de poste. Là aussi, le ministre s'est voulu rassurant, nous affirmant être en pleine négociation pour obtenir cette bouffée d'oxygène tant attendue et indispensable au fonctionnement de nos détentions.

Nous avons demandé au ministre et à son cabinet de travailler sur des « passerelles » ainsi que sur les modalités de recrutement par le biais des « emplois réservés ». Les anciens militaires représentent un vivier important, il nous faut tout mettre en œuvre pour faciliter et accroître leur recrutement. Là aussi, le ministre s'y est engagé, trouvant notre proposition particulièrement intéressante.

Au sujet des réformes indemnitaires et statutaires en cours, **pour les Personnels Administratifs et Techniques**, le ministre nous a assuré que les engagements pris à l'issue des négociations menées par notre organisation seront tenus pour 2025.

Il nous a également assuré que, conformément à la demande exclusive de notre organisation, il signera très prochainement les 2 protocoles en faveur des personnels administratifs et techniques pour les 3 années à venir. **Ces protocoles portant sur les plans de requalification des agents et les dispositifs indemnitaires.**

De nombreux autres sujets ont été évoqués. Nous rencontrerons prochainement le cabinet du Ministre à nouveau, afin de continuer notre travail, animés par notre seul et unique objectif :

L'intérêt des personnels, de tous les personnels, que nous représentons au sein de ce ministère.

FO Justice – le 3 Juillet 2025

